

2 octobre 2012

12.147

Motion du groupe UDC

Primauté de cotisations

Nous demandons au Conseil d'Etat d'envisager dans les meilleurs délais le passage de la primauté des prestations à celle des cotisations pour Prévoyance.ne; comme cela se fait à la Confédération, dans la plupart des cantons et dans la totalité des caisses de pension privées.

Signataires: B. Courvoisier, W. Willener, D. Haldimann, W. Bammerlin et R. Clottu.